



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2**

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Industrial Vehicles & Machinery Products Division
LEFTD - HS Division
140, O'Connor Street/
140, rue O'Connor,
East Tower, 4th Floor/
Tour Est, 4e étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet TABLEAU DE FORMATION FREINS À AIR	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-17X037/B	Date 2019-02-07
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-17X037	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$HS-642-76412
File No. - N° de dossier hs642.W6369-17X037	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-03-20	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thérien, Annie	Buyer Id - Id de l'acheteur hs642
Telephone No. - N° de téléphone (613)297-3541 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro W6369-17X037/A, datée du 24 août 2018, dont la date de clôture était le 9 octobre 2018, à 2pm. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 COMPTE RENDU.....	4
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	5
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	5
2.4 LOIS APPLICABLES	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	7
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	10
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	12
A. OFFRE À COMMANDES.....	12
6.1 OFFRE.....	12
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	12
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	12
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	12
6.5 RESPONSABLES.....	13
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	14
6.7 INSTRUMENT DE COMMANDE	14
6.8 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	15
6.9 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	15
6.10 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	15
6.11 LOIS APPLICABLES	15
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	16
6.1 BESOIN.....	16
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	16
6.3 DURÉE DU CONTRAT	16
6.4 PAIEMENT	16
6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	17

6.6	CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	
ANNEXE A - BESOIN		20
ANNEXE A1 – LISTE DES PIÈCES REQUISES		
ANNEXE B – ÉTABLISSEMENT DES PRIX		
ANNEXE C – CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES		
ANNEXE D – INSTRUMENT DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE		
ANNEXE E – ENDROITS DE LIVRAISON		

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir;
- Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :
- 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent le Besoin, la liste des pièces requises, l'établissement des prix, les instruments de paiement électronique et les endroits de livraison.

1.2 Sommaire

- 1.2.1 Le ministère de la Défense nationale (MDN) a un besoin d'établir une offre à commandes individuelle et nationale (OCIN) pour acquérir des tableaux de formation sur les freins à air et des pièces pour ces tableaux de formation sur les freins à air, qui serviront à la formation lors des cours sur les systèmes de freinage à air pour les conducteurs militaires et civils au sein du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC). Le besoin sera pour une période initiale de deux (2) ans avec l'option de prolonger l'offre pour une période additionnelle d'un (1) an. Il y a plusieurs endroits de livraisons au Canada.
- 1.2.2 Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).
- 1.2.3 La présente demande d'offres à commandes (DOC) vise à établir une offre à commandes individuelle et nationale (OCIN) pour la livraison du besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, y compris dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).

1.2.4 La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document 2006 (2018-05-22) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2006, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours
Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire

canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des Instructions uniformisées 2006 incorporées par référence. Les offrants doivent soumettre leur offre dans une transmission unique. Le service Connexion postel a la capacité de transmettre plusieurs documents par transmission, jusqu'à un maximum de 1 Go par document.

Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

- Section I : Offre technique
- Section II : Offre financière
- Section III : Attestations
- Section IV : Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

- Section I : offre technique (une (1) copie papier)
- Section II : offre financière (une (1) copie papier)
- Section III: attestations (une (1) copie papier).
- Section IV: Renseignements supplémentaires (une (1) copie papier)

Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec la Base de paiement détaillée à la section 6B et dans l'annexe B – Établissement des prix.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Le Canada demande que les offrants remplissent l'option 1 ou 2 ci-dessous :

1. Les instruments de paiement électronique seront acceptés pour le paiement des factures.

Les instruments de paiement électronique suivants sont acceptés :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

2. Les instruments de paiement électronique ne seront pas acceptés pour le paiement des factures.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements effectués à l'aide d'instruments de paiement électronique. L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Référence des CCUA	Titre	Date
C3011T	Fluctuation du taux de change	2013-11-06

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires**3.1.4 Meilleure date de livraison - soumission**

Bien que la livraison soit demandée dans les 8 semaines suivant la réception d'une commande subséquente à l'offre à commandes, la meilleure date de livraison possible est comme suit :

La livraison d'un tableau de formation sur les freins à air, article 1 – dans les _____ jours civils / semaines à compter de la réception d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

La livraison de la liste des pièces pour les tableaux de formation sur les freins à air, point 2 à 40, conformément à l'Annexe A1 - dans les _____ jours civils / semaines à compter de la réception d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

3.1.5 Représentants du fournisseur

Le Canada demande aux soumissionnaires de fournir les coordonnées du représentant de l'entrepreneur dans la partie 6

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires - - Certification de conformité

Les soumissionnaires doivent compléter la Certification de conformité à la Partie 5.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Critères d'évaluation financière obligatoires

Les offrants doivent proposer des prix unitaires fermes pour tous les articles, pour la période initiale et la période prolongée. Le prix de l'offre doit être en dollars canadiens, rendu droits acquittés à destination, Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada comprises et les taxes applicables sont en sus.

4.1.2.2 Évaluation globale des prix

Pour chaque article, la moyenne des prix de toutes les années y compris l'année prolongée sera multipliée par les quantités indiquées pour obtenir le prix évalué par article. La somme de tous les prix évalués par article déterminera le prix total évalué de l'offre.

4.2 Méthode de sélection

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères obligatoires de l'évaluation technique et financière pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix global évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes

Seulement une (1) offre recevable sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des «

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W6369-17X037/B

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID
HS642

soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe A.

6.2 Exigences relatives à la sécurité

L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2017-06-21) Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe A – Besoin. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

- premier trimestre : du 1 avril au 30 juin
- deuxième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre
- troisième trimestre : du 1 octobre au 31 décembre
- quatrième trimestre : du 1 janvier au 31 mars

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les quinze (15) jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du _____ au _____.

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour une période supplémentaire de un (1) an aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes trente (30) jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

6.4.3 Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

L'offre à commandes (OC) vise à établir la livraison du besoin décrit dans le cadre de l'OC aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, y compris dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Annie Therien
Agent d'approvisionnements
Services publics et approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
DTPLEP - Division « HS »
Immeuble L'Esplanade Laurier, Tour Est
140 rue O'Connor
Ottawa, Ontario K1A 0R5
Téléphone : 613-297-3541
Courriel : annie.therien@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____
Téléphone : ____- ____- _____
Télécopieur : ____- ____- _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Responsable technique

Le responsable technique pour l'offre à commandes est :

Nom : **sera inséré par TPSGC**

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - _____

Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.4 Représentant de l'offrant

Renseignements généraux

Nom : **sera inséré par TPSGC**

No de téléphone :

No de télécopieur :

Courriel :

Suivi de la livraison

Nom : **sera inséré par TPSGC**

No de téléphone :

No de télécopieur :

Courriel :

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes sont :
Strat J4 Tn 2-3 , Conseiller en politiques, Transports
Strat J4 Tn, Occupation CWO

6.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
 - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
 - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :

- le numéro de l'offre à commandes;
- l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
- la description et le prix unitaire de chaque article;
- la valeur totale de la commande subséquente;
- le point de livraison;
- la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
- la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

6.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40 000.00 \$ (taxes applicables incluses).

Les demandes dépassant 40 000.00 \$ (taxes applicables incluses) doivent être soumises au responsable de l'offre à commandes de TPSGC.

6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services;
- d) les conditions générales 2010A (2018-06-21);
- e) l'Annexe A, Besoin;
- f) l'Annexe B, Prix;
- g) l'offre de l'offrant en date du à être inséré par TPSGC, telle que modifiée le à être inséré par TPSGC.

6.10 Attestations et renseignements supplémentaires

6.10.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.11 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2018-06-21) Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Période du contrat

La livraison doit se faire dans un délai de **(à être inséré par TPSGC)** jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes tel que décrit à l'annexe B - Prix, pour tous les articles, pour la période initiale, en dollars Canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada comprises et les taxes applicables sont en sus.

6.4.3 Clauses du *Guide des CUA*

Référence des CUA	Titre	Date
C6000C	Limite de prix	2017-08-17
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

6.4.4 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- (a) Carte d'achat Visa ;
- (b) Carte d'achat MasterCard ;
- (c) Dépôt direct (national et international) ;
- (d) Échange de données informatisées (EDI) ;
- (e) Virement télégraphique (international seulement) ;
- (f) Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur envoie des factures conformément aux modalités stipulées dans l'article intitulé " Envoi des factures " des conditions générales. Aucune facture ne peut être envoyée avant la fin des travaux visés par la facture.
2. L'entrepreneur doit envoyer les factures par des moyens électroniques, sauf stipulation contraire de l'utilisateur désigné, afin de réduire le nombre de documents imprimés.
3. Les factures doivent être envoyées de la manière suivante :
 - (a) L'original et une (1) copie doivent être livrés en mains propres ou envoyés par messagerie électronique au destinataire ou à l'adresse indiquée dans la commande subséquente à l'offre à commandes, pour des fins d'attestation et de paiement.
 - (b) Une (1) copie doit être envoyée à l'adresse suivante :
Sera inséré par TPSGC

6.6 Clauses du *Guide des CUA*

Référence des CUA	Titre	Date
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2017-08-17
G1005C	Assurances	2016-01-28

ANNEXE A – Besoin

Système de tableaux de formation de frein à air

1. BESOIN

Fournir et livrer des systèmes de tableaux de formations de frein à air et une liste de pièces pour un système de tableau de formation de frein à air.

2. SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES

2.1 Le tableaux de formation de frein à air (TFFA).

- Doit avoir la silhouette d'un camion / remorque dessiné;
- Le TFFA ne doit inclure aucun logo d'entreprise;
- Le TFFA doit répondre aux spécifications et dimensions suivantes pour l'utilisation, le transport et l'entreposage:
 - La hauteur doit être entre 46 et 50 pouces;
 - La longueur doit être entre 140 et 150 pouces;
 - Doit être un panneau pouvant se diviser, créant deux sections

2.2 POINTS FIXE / SYSTÈME ANCRAGE

- Les points fixes ancrages doivent être utilisés pour attacher solidement les composantes de freins aux tableaux. Les dimensions des points fixe doivent correspondre étroitement aux dimensions des supports correspondants;
- Afin de protéger le tableau et que les pièces soient faciles à insérer et à retirer, le point fixe doit comprendre une plaque d'appui empêchant le support d'entrer en contact avec le tableau;
- Les points fixes, où s'insèrent les supports qui soutiendront les composantes de frein, doivent être placés à des endroits pertinents sur le tableau. Par exemple, les points fixes des freins de service et mécaniques doivent être situés là où serait la roue afin de faciliter la compréhension de l'étudiant.

2.3 Supports

- Les pièces ne doivent pas être fixées tableau de formation de manière permanente;

2.4 Composantes de frein à air

- Toutes les parties doivent être équipés de raccords rapides, afin d'être en mesure de relier les boyaux (ne doit pas être installé de manière permanente).

2.5 Structure de soutien

- La base de la structure doit être composée de minimum deux (2) et/ou d'un maximum de trois (3) tablettes qui serviront d'espace de rangement pour les pièces;
- La structure de soutien doit être montée sur des roues de deux à quatre pouces munies de mécanismes de verrouillage afin que la structure puisse être déplacée ou maintenue en place;
- La structure de soutien, doit soutenir le TFFA à un minimum de trente- (30) pouces et ne doit pas dépasser quarante-huit (48) pouces de hauteur du sol;

- La structure de soutien doit être stable pour supporter le poids et la dimension du TFFA avec toutes les pièces en place;
- Les deux sections du TFFA doivent être soutenues et maintenues en place par la structure de soutien afin d'éviter tout mouvement lors de l'insertion et du retrait des pièces;
- La structure de soutien doit être faite de métal.

ANNEXE A1
Liste des pièces requises pour TABLEAU DE FORMATION SUR LES FREINS À AIR

Numéro de l'article	Qté	Identification de la pièce et spécifications	Image
1	1	Tableau de formation sur les freins à air	
2	1	Structure de soutien —	
3	1	Dessiccateur d'air — Filtre à air comprimé contenant un produit dessiccateur servant à refroidir l'air à la sortie d'un compresseur et à le débarrasser de son excès d'humidité muni de 3 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer le filtre au tableau.	
4.a	1	Réservoir d'alimentation — Réservoir d'alimentation en air comprimé adapté, de 10 litres, muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges. Équipé d'un support pour fixer le réservoir au tableau, d'une soupape de sécurité, d'un robinet de purge manuel comprenant des fils de métal. Soupape de sécurité de ¼ de po activée à 163 lb/po ² . Robinet de purge à bille de ¼ de po pour un drainage plus rapide.	
4.b	1	Réservoir primaire — Réservoir d'alimentation en air comprimé adapté, de 10 litres, muni de 5 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges. Équipé d'un support pour fixer le réservoir au tableau et d'une soupape anti-retour. Robinet de purge à bille de ¼ de po pour un drainage plus rapide.	
4.c	1	Réservoir secondaire — Réservoir d'alimentation en air comprimé adapté, de 10 litres, muni de 6 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges. Équipé d'un support pour fixer le réservoir au tableau et d'une soupape anti-retour. Robinet de purge à bille de ¼ de po pour un drainage plus rapide.	

<p>4.d</p>	<p>2</p>	<p>Réservoir de service — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté, de 10 litres, muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau. Robinet de purge à bille de ¼ de po pour un drainage plus rapide.</p>	
<p>4.e</p>	<p>1</p>	<p>Réservoir des freins de stationnement mécanique — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté, de 10 litres, muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau et d'une soupape anti-retour. Robinet de purge à bille de ¼ de po pour un drainage plus rapide.</p>	
<p>5</p>	<p>1</p>	<p>Soupape de pédale de frein double – Dispositif adapté muni de 9 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée de boulons extrêmement solides qui seront vissés dans des douilles installées de manière permanente dans le tableau.</p>	
<p>6</p>	<p>1</p>	<p>Dispositif avertisseur de faible pression d'air (témoin lumineux et alarme sonore) – Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau. Cette boîte simule une faible pression d'air dans le circuit de freinage du véhicule tracteur à l'aide d'un témoin lumineux rouge et d'une alarme sonore. Nécessite un courant d'alimentation de 110 volts. Muni d'un autre interrupteur pour allumer l'appareil et pour éteindre l'alarme sonore et la remplacer par un témoin lumineux vert.</p>	
<p>7</p>	<p>5</p>	<p>Manomètre à air indiquant la pression dans le système métrique et impérial (lb/po²) – Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté, de 4 po, gradué de 0 à 160 lb/po² et muni d'une fiche de raccordement de ¼ de po et d'un raccord rapide facile à utiliser.</p>	

8	1	<p>Manomètre à air indiquant la pression dans le système métrique et impérial (lb/po²) — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté, de 4 po, gradué de 0 à 150 lb/po² et muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser. Indique la pression du circuit primaire et secondaire. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
9	2	<p>Cylindre avant — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni d'un raccord rapide facile à utiliser et identifié par une bande bleue pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
10.a	1	<p>Valve-relais de service — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 3 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau. Située à l'avant du véhicule tracteur.</p>	
10.b	1	<p>Valve-relais de service — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 5 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau. Située à l'arrière du véhicule tracteur.</p>	
10.c	1	<p>Valve-relais de service — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau. Située à l'arrière de la remorque.</p>	
11	4	<p>Cylindre des freins de service et de stationnement mécanique — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
12	1	<p>Rattrapeur d'usure — Timonerie entre la tige de poussée du cylindre de freins et la came en « S » (freins à tambour) ou la vis mécanique (freins à disque) d'un système de freinage à air. Rattrapeur d'usure à commande manuelle – Mécanisme permettant l'ajustement manuel des freins. Le mécanisme à levier du rattrapeur d'usure fixé au levier de commande compense l'usure de la garniture de frein afin que la répartition du freinage reste équilibrée à chaque roue.</p>	

13	1	<p>Rattrapeur d'usure automatique — Timonerie entre la tige de poussée du cylindre de freins et la came en « S » (freins à tambour) ou la vis mécanique (freins à disque) d'un système de freinage à air. Rattrapeur d'usure automatique – Mécanisme ajustant automatiquement les freins. Chaque fois que les freins sont employés, le mécanisme de compensation du levier de commande compense l'usure de la garniture de frein, afin que la répartition du freinage reste équilibrée à chaque roue.</p>	
14	1	<p>Interrupteur de la valve régulatrice manuelle des roues avant – Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
15	1	<p>Valve régulatrice manuelle des roues avant — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 3 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
16	1	<p>Valve régulatrice automatique des roues avant — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 3 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
17.a	1 ensemble	<p>Ensemble de conduites de service de couleur bleue – Conduite d'air résistant à la chaleur. Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté avec une fiche de raccordement de ¼ de po aux deux extrémités. 1 x 12 po, 8 x 24 po, 5 x 36 po, 3 x 48 po, 1 x 60 po, 1 x 96 po.</p>	
17.b	1 ensemble	<p>Ensemble de conduites de service de couleur rouge — Conduite d'air résistant à la chaleur. Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté avec une fiche de raccordement de ¼ de po aux deux extrémités. 10 x 24 po, 11 x 36 po, 5 x 48 po, 2 x 60 po, 1 x 96 po.</p>	
18	2	<p>Valve de desserrage rapide — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	

19	1	<p>Clapet double — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 3 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
20	4	<p>Clapet double — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et d'une fiche de raccordement de ¼ de po. Identifié par des bandes rouges pour faciliter le raccordement au tableau.</p>	
21	1	<p>Robinet de freinage à main de la remorque — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
22	1	<p>Robinet de commande des freins du véhicule tracteur, installé sur le tableau de bord — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
23	1	<p>Soupape de protection du véhicule tracteur — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
24	1	<p>Robinet de commande des freins de la remorque, installé sur le tableau de bord — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipé d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
25	1	<p>Têtes d'accouplement – Têtes d'accouplement montées sur le support de têtes d'accouplement pour soutenir les flexibles de la remorque. Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipées d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
26	1	<p>Soupape modulatrice des freins mécaniques — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 4 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	

27	1	<p>Valve-relais d'urgence de remorque — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 5 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
28	1	<p>Valve-relais des freins mécaniques (R-8) — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 6 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
29	1	<p>Robinet de purge rapide – Dispositif muni de 2 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par une bande rouge.</p>	
30	1	<p>Soupape de commande (soupape des freins mécaniques de la remorque) — Dispositif d'alimentation en air comprimé adapté muni de 7 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la pièce au tableau.</p>	
31	2	<p>Adaptateur de raccord à air (collecteur) – Raccord en croix muni d'une fiche de raccordement mâle de ¼ de po et de 3 raccords rapides faciles à utiliser.</p>	
32	7	<p>Adaptateur de raccord à air (collecteur) en forme de « T » — Raccord muni d'une fiche de raccordement mâle de ¼ de po et de 2 raccords rapides faciles à utiliser.</p>	
33	5	<p>Adaptateur pour réservoir d'air pour réduire le bruit – Tous les réservoirs possèdent déjà cette pièce, le présent article n'est donc requis que comme pièce de remplacement.</p>	
34	1	<p>Compresseur d'air — Compresseur d'air lubrifié à l'huile à un seul étage de 26 gallons de Campbell Hausfeld pour faire fonctionner le tableau de formation sur les freins à air. Pour une utilisation intensive ou de tous les jours. Pompe robuste et silencieuse, 100 % en fonte, capacité de 26 gallons d'air, débit de 6,5 pi³/min (standard) à 40 lb/po², débit de 5,5 pi³/min (standard) à 90 lb/po², moteur de 2,0 chevaux, tension de 120 ou 240 volts, pression maximale de 125 lb/po².</p>	

35	1	<p>Roue en coupe – Outil de formation; vue en coupe du mécanisme complet d'une roue arrière. Tous les types de pièces ont une couleur différente afin de permettre une meilleure visualisation des parties intégrantes d'une roue; elle est encore opérationnelle lorsqu'actionnée par la pédale fixée au tableau. Cet outil de formation sert à vérifier, en classe, si les freins sont bien ou mal ajustés : l'étudiant peut donc s'entraîner à ajuster des freins. Comprend toutes les parties intégrantes d'un essieu. Doit être installée sur une structure de support d'au moins 36 po de hauteur.</p>	
36	1	<p>Frein de stationnement mécanique — Outil de formation; dispositif de frein mécanique de stationnement en coupe pour permettre d'observer l'intérieur. Permet une meilleure visualisation de la compression du ressort à l'intérieur du cylindre de freins.</p>	
37	1	<p>Compresseur — Outil de formation; compresseur en coupe pour permettre d'observer l'intérieur. Le piston est encore opérationnel lorsque l'arbre est actionné à la main.</p>	
38	1	<p>Dessiccateur d'air — Outil de formation; cartouche filtrante en coupe. Permet une meilleure visualisation et compréhension.</p>	
39	1	<p>Structure de soutien de luxe</p>	
40	1	<p>Valve de freins mécaniques de la remorque (SR-5) — Valve d'alimentation en air comprimé adaptée munie de 5 raccords rapides faciles à utiliser et identifiés par des bandes rouges et bleues pour faciliter le raccordement au tableau. Équipée d'un support pour fixer la valve au tableau.</p>	

Annexe B – Établissement des prix

Les offrants doivent soumettre des prix unitaires fermes pour chaque article pour la période initiale et la période prolongée en accord avec la base de paiement décrite à la Partie 6B, section 6.4.1.

Période initiale

La période initiale, année 1 de l'offre à commandes est la période à partir de la date de l'offre à commandes jusqu'au (à être inséré par TPSGC) inclusivement.

La période initiale, année 2 de l'offre à commandes est la période à partir de (à être inséré par TPSGC) jusqu'au (à être inséré par TPSGC) inclusivement.

Période prolongée pour l'année 1

La période prolongée (année 1) de l'offre à commandes est la période à partir du (à être inséré par TPSGC) jusqu'au (à être inséré par TPSGC) inclusivement.

Numéro de l'article	Qté	Identification de la pièce et spécification	Période initiale Année 1 Prix unitaire ferme	Période initiale Année 2 Prix unitaire ferme	Période prolongée Année 1 Prix unitaire ferme
1	1	Tableau de formation sur les freins à air			
2	1	Structure de soutien			
3	1	Dessiccateur d'air			
4.a	1	Réservoir d'alimentation			
4.b	1	Réservoir primaire			
4.c	1	Réservoir secondaire			
4.d	2	Réservoir de service			
4.e	1	Réservoir des freins de stationnement mécanique			
5	1	Soupage de pédale de frein double			
6	1	Dispositif avertisseur de faible pression d'air (témoin lumineux et alarme sonore)			
7	5	Manomètre à air indiquant la pression dans le système métrique et impérial (lb/po ²)			
8	1	Manomètre à air indiquant la pression dans le système métrique et impérial (lb/po ²)			
9	2	Cylindre avant			
10.a	1	Valve-relais de service			
10.b	1	Valve-relais de service			

Numéro de l'article	Qté	Identification de la pièce et spécification	Période initiale Année 1 Prix unitaire ferme	Période initiale Année 2 Prix unitaire ferme	Période prolongée Année 1 Prix unitaire ferme
10.c	1	Valve-relais de service			
11	4	Cylindre des freins de service et de stationnement mécanique			
12	1	Rattrapeur d'usure			
13	1	Rattrapeur d'usure automatique			
14	1	Interrupteur de la valve régulatrice manuelle des roues avant			
15	1	Valve régulatrice manuelle des roues avant			
16	1	Valve régulatrice automatique des roues avant			
17.a	1 set	Ensemble de conduits de service de couleur bleue			
17.b	1 set	Ensemble de conduits de service de couleur rouge			
18	2	Valve de desserrage rapige			
19	1	Clapet double			
20	4	Clapet double			
21	1	Robinet de freinage à main de la remorque			
22	1	Robinet de commande des freins du véhicule tracteur, installé sur le tableau de bord			
23	1	Soupape de protection du véhicule tracteur			
24	1	Robinet de commande des freins de remorque, installé sur le tableau de bord			
25	1	Têtes d'accouplement			
26	1	Soupape modulatrice des freins mécaniques			
27	1	Valve- relais d'urgence de remorque			
28	1	Valve-relais des freins mécaniques (R-8)			
29	1	Robinet de purge rapide			
30	1	Soupape de commande (soupape de freins mécaniques de la remorque)			
31	2	Adaptateur de raccord à air (collecteur)			

Numéro de l'article	Qté	Identification de la pièce et spécification	Période initiale Année 1 Prix unitaire ferme	Période initiale Année 2 Prix unitaire ferme	Période prolongée Année 1 Prix unitaire ferme
32	7	Adaptateur de raccord à air (collecteur) en forme de "T"			
33	5	Adaptateur pour réservoir d'air pour réduire le bruit			
34	1	Compresseur d'air			
35	1	Roue en coupe			
36	1	Frein de stationnement mécanique			
37	1	Compresseur			
38	1	Dessiccateur d'air			
39	1	Structure de soutien de luxe			
40	1	Valve de freins mécaniques de la remorque (SR-5)			

Annexe C - Critères d'évaluation des offres

Le soumissionnaire doit fournir de la documentation et démontrer dans sa soumission que les tableaux de formations de frein à air proposés satisfont à tous les critères. L'omission de fournir les documents justificatifs à l'appui de la soumission peut rendre la soumission non-recevable.

#	Spécifications obligatoires	Réponse du soumissionnaire
		Documentation à l'appui démontrée et identifiée (Les soumissionnaires doivent insérer les données et le numéro de page)
M1	Liste des pièces	
M2	Photo ou schéma du système de tableau de formation de frein à air sans composantes installées	
M3	Photo ou schéma du système de tableau de formation de frein à air avec composants de frein installés, sans boyaux	
M4	Photo ou schéma du système complet de tableau de frein à air avec pièces installées avec les boyaux.	
M5	Doit avoir une silhouette dessinée d'un camion-remorque	
M6	Hauteur du TFFA doit être entre 46 et 50 pouces	
M7	Longueur du TFFA doit être entre 140 et 150 pouces	
M8	Les Point Fixes / Systèmes d'ancrages doivent être installés dans des positions appropriées sur le tableau afin de supporter les supports qui retiendront les composantes de frein à air.	
M9	Les pièces ne doivent pas être installées en permanence sur le TFFA	
M10	La structure de soutien doit être montée sur des roues de deux à quatre pouces munies de mécanismes de verrouillage afin que la structure puisse être déplacée ou maintenue en place	

M11	La structure de support doit être stable pour supporter et maintenir les dimensions et le poids du TFFA avec toutes les composantes installées	
M12	Les deux sections du TFFA doivent être soutenues et sécurisées par la structure de support afin d'éliminer les mouvements pendant l'insertion et le retrait des composantes de frein	
M13	La structure de soutien doit être faite de métal	

ANNEXE D – INSTRUMENT DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- () Carte d'achat VISA ;
- () Carte d'achat MasterCard ;
- () Dépôt direct (national et international) ;
- () Échange de données informatisées (EDI) ;
- () Virement télégraphique (international seulement) ;
- () Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

ANNEXE E – ENDROITS DE LIVRAISON

ALBERTA	ALBERTA
1 CANADIAN MECHANIZED BRIGADE GROUP HEADQUARTERS AND SIGNAL SQUADRON PO BOX 10500 STN FORCES EDMONTON AB T5J 4J5	QUARTIER GENERAL ET ESCADRON DES TRANSMISSIONS DU 1ER GROUPE-BRIGADE MECANISE DU CANADA CP 10500 SUCC FORCES EDMONTON AB T5J 4J5
1 FIELD AMBULANCE PO BOX 10500 STN FORCES EDMONTON AB T5J 4J5	1RE AMBULANCE DE CAMPAGNE CP 10500 SUCC FORCES EDMONTON AB T5J 4J5
1 SERVICE BATTALION EDMONTON PO BOX 10500 STN FORCES EDMONTON AB T5J 4J5	1ER BATAILLION DES SERVICES CP 10500 SUCC FORCES EDMONTON AB T5J 4J5
3RD CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE EDMONTON PO BOX 10500 STN FORCES EDMONTON AB T5J 4J5	BASE DE SOUTIEN DE LA 3E DIVISION DU CANADA EDMONTON CP 10500 SUCC FORCES EDMONTON AB T5J 4J5
3RD CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE GD STN MAIN DENWOOD AB T0B 1B0	CENTRE D INSTRUCTION DE LA 3E DIVISION DU CANADA PR SUCC MAIN DENWOOD AB T0B 1B0
3RD CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE DETACHMENT EDMONTON PO BOX 10500 STN FORCES EDMONTON AB T5J 4J5	DETACHEMENT EDMONTON CENTRE D INSTRUCTION DE LA 3E DIVISION DU CANADA CP 10500 SUCC FORCES EDMONTON AB T5J 4J5
4 WING PO BOX 6550 STN FORCES COLD LAKE AB T9M 2C6	4E ESCADRE CP 6550 SUCC FORCES COLD LAKE AB T9M 2C6
408 TACTICAL HELICOPTER SQUADRON PO BOX 10500 STN FORCES EDMONTON AB T5J 4J5	408 ESCADRON TACTIQUE D HELICOPTERES CP 10500 SUCC FORCES EDMONTON AB T5J 4J5

41 SERVICE BATTALION GENERAL SIR ARTHUR CURRIE BUILDING 4225 CROWCHILD TRAIL SW CALGARY AB T3E 1T8	41E BATAILLON DES SERVICES GENERAL SIR ARTHUR CURRIE BUILDING 4225 CROWCHILD TRAIL SW CALGARY AB T3E 1T8
CANADIAN MANOEUVRE TRAINING CENTRE GD STN MAIN DENWOOD AB T0B 1B0	CENTRE CANADIEN D ENTRAINEMENT AUX MANOEUVRES PR SUCC MAIN DENWOOD AB T0B 1B0
BRITISH COLUMBIA	COLOMBIE-BRITANNIQUE
CANADIAN FORCES BASE ESQUIMALT PO BOX 17000 STN FORCES VICTORIA BC V9A 7N2	BASE DES FORCES CANADIENNES ESQUIMALT CP 17000 SUCC FORCES VICTORIA BC V9A 7N2
CANADIAN FORCES BASE COMOX PO BOX 1000 STN MAIN LAZO BC V0R 2K0	BASE DES FORCES CANADIENNES COMOX CP 1000 SUCC MAIN LAZO BC V0R 2K0
39 CANADIAN BRIGADE GROUP HEADQUARTERS 4050 WEST 4TH AVENUE VANCOUVER BC V6R 1P6	QUARTIER GENERAL DU 39E GROUPE-BRIGADE DU CANADA 4050 4E AVENUE OUEST VANCOUVER BC V6R 1P6
39 SERVICE BATTALION THE SHERMAN ARMOURY 5500 NO. 4 RD RICHMOND BC V6X 3L5	39E BATAILLON DES SERVICES MANEGE MILITAIRE SHERMAN 5500 CH NO. 4 RICHMOND BC V6X 3L5
39 SERVICE BATTALION DETACHMENT VICTORIA 724 VANALMAN AVE VICTORIA BC V8Z 3B5	DETACHEMENT VICTORIA 39E BATAILLON DES SERVICES 724 AV VANALMAN VICTORIA BC V8Z 3B5
MANITOBA	MANITOBA
17 WING PO BOX 17000 STN FORCES WINNIPEG MB R3J 3Y5	17E ESCADRE CP 17000 SUCC FORCES WINNIPEG MB R3J 3Y5
38 SERVICE BATTALION 969 ST MATTHEWS AVE WINNIPEG MB R3G 0J7	38 BATAILLON DES SERVICES 969 AV ST MATTHEWS WINNIPEG MB R3G 0J7
3RD CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE DET SHILO PO BOX 5000 STN MAIN SHILO MB R0K 2A0	DETACHEMENT SHILO CENTRE D'INSTRUCTION DE LA 3E DIVISION DU CANADA CP 5000 SUCC MAIN SHILO MB R0K 2A0

CANADIAN FORCES BASE SHILO PO BOX 5000 STN MAIN SHILO MB R0K 2A0	BASE DES FORCE CANADIENNES SHILO CP 5000 SUCC MAIN SHILO MB R0K 2A0
CANADIAN FORCES BASE WINNIPEG PO BOX 17000 STN FORCES WINNIPEG MB R3J 3Y5	BASE DES FORCES CANADIENNES WINNIPEG CP 17000 SUCC FORCES WINNIPEG MB R3J 3Y5
NEW BRUNSWICK	NOUVEAU BRUNSWICK
37 SERVICE BATTALION DETACHMENT SAINT JOHN 60 BROADVIEW AVE SAINT JOHN NB E2L 5C5	DETACHEMENT SAINT JOHN 37E BATAILLON DES SERVICES 60 AV BROADVIEW SAINT JOHN NB E2L 5C5
5TH CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE GAGETOWN PO BOX 17000 STN FORCES OROMOCTO NB E2V 4J5	BASE DE SOUTIEN DE LA 5E DIVISION DU CANADA GAGETOWN CP 17000 SUCC FORCES OROMOCTO NB E2V 4J5
5TH CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE PO BOX 17000 STN FORCES OROMOCTO NB E2V 4J5	CENTRE D'INSTRUCTION DE LA 5E DIVISION DU CANADA CP 17000 SUCC FORCES OROMOCTO NB E2V 4J5
COMBAT TRAINING CENTRE HEADQUARTERS PO BOX 17000 STN FORCES OROMOCTO NB E2V 4J5	QUARTIER GENERAL DU CENTRE D'INSTRUCTION AU COMBAT CP 17000 SUCC FORCES OROMOCTO NB E2V 4J5
NEWFOUNDLAND LABRADOR	TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
37 SERVICE BATTALION PO BOX 2028 STN C ST JOHN S NL A1C 6B5	37 BATAILLON DES SERVICES CP 2028 SUCC C ST JOHN S NL A1C 6B5
5 WING PO BOX 7002 STN A HAPPY VALLEY-GOOSE BAY NL AOP 1S0	5E ESCADRE CP 7002 SUCC A HAPPY VALLEY-GOOSE BAY NL AOP 1S0
CANADIAN FORCES BASE GANDER PO BOX 6000 STN MAIN GANDER NL A1V 1X1	BASE DES FORCES CANADIENNES GANDER CP 6000 SUCC MAIN GANDER NL A1V 1X1

NORTHERN CANADA	NORD DU CANADA
JOINT TASK FORCE NORTH HEADQUARTERS PO BOX 6666 STN MAIN YELLOWKNIFE NT X1A 2R3	QUARTIER GENERAL DE LA FORCE OPERATIONNELLE INTERARMEES NORD CP 6666 SUCC MAIN YELLOWKNIFE NT X1A 2R3
NOVA SCOTIA	NOUVELLE ÉCOSSE
14 WING PO BOX 5000 STN MAIN GREENWOOD NS BOP 1N0	14E ESCADRE CP 5000 SUCC MAIN GREENWOOD NS BOP 1N0
36 SERVICE BATTALION PO BOX 99000 STN FORCES HALIFAX NS B3K 5X5	36E BATAILLON DES SERVICES CP 99000 SUCC FORCES HALIFAX NS B3K 5X5
36 SERVICE BATTALION DETACHMENT SYDNEY 11 GARRISON RD VICTORIA PARK SYDNEY NS B1P 7G9	DETACHEMENT SYDNEY 36E BATAILLON DES SERVICES 11 CH GARRISON PARK VICTORIA SYDNEY NS B1P 7G9
5 CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE GAGETOWN DETACHMENT ALDRESHOT PO BOX 820 STN MAIN KENTVILLE NS B4N 4H8	DETACHEMENT ALDRESHOT BASE DE SOUTIEN DE LA 5E DIVISION DU CANADA GAGETOWN CP 820 SUCC MAIN KENTVILLE NS B4N 4H8
CANADIAN FORCES BASE GREENWOOD PO BOX 5000 STN MAIN GREENWOOD NS BOP 1N0	BASE DES FORCES CANADIENNES GREENWOOD CP 5000 SUCC MAIN GREENWOOD NS BOP 1N0
BASE DES FORCES CANADIENNES GREENWOOD CP 5000 SUCC MAIN GREENWOOD NS BOP 1N0	BASE DES FORCES CANADIENNES HALIFAX CP 99000 SUCC FORCES HALIFAX NS B3K 5X5
ONTARIO	ONTARIO
31 SERVICE BATTALION 701 OXFORD ST. EAST LONDON ON N5Y 4T7	31E BATAILLON DES SERVICES 701 OXFORD ST. EST LONDRES ON N5Y 4T7

31 SERVICE BATTALION DETACHMENT HAMILTON 650 CATHARINE ST N HAMILTON ON L8L 4V7	DETACHEMENT HAMILTON 31E BATAILLON DES SERVICES 650 RUE CATHARINE N HAMILTON ON L8L 4V7
31 SERVICE BATTALION DETACHMENT WINDSOR 4007 SANDWICH STREET WINDSOR ON N9C 1C3	DETACHEMENT WINDSOR 31E BATAILLON DES SERVICES 4007 RUE SANDWICH WINDSOR ON N9C 1C3
33 SERVICE BATTALION DETACHMENT NORTH BAY 540 CHIPPEWA ST W NORTH BAY ON P1B 8G6	DETACHEMENT NORTH BAY 33E BATAILLON DES SERVICES 540 RUE CHIPPEWA O NORTH BAY ON P1B 8G6
38 SERVICE BATTALION DETACHMENT THUNDER BAY 317 PARK AVE THUNDER BAY ON P7B 1C7	DETACHEMENT THUNDER BAY 38E BATAILLON DES SERVICES 317 AV PARK THUNDER BAY ON P7B 1C7
4TH CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE RR 1 GREY RD 112 - VALOUR ROAD MEAFORD ON N4L 0A1	CENTRE D INSTRUCTION DE LA 4E DIVISION DU CANADA RR 1 GREY RD 112 - RUE VALOUR MEAFORD ON N4L 0A1
CANADIAN FORCES BASE BORDEN PO BOX 1000 STN MAIN BORDEN ON LOM 1C0	BASE DES FORCES CANADIENNES BORDEN CP 1000 SUCC MAIN BORDEN ON LOM 1C0
CANADIAN FORCES BASE NORTH BAY GD STN MAIN HORNELL HEIGHTS ON POH 1P0	BASE DES FORCES CANADIENNES NORTH BAY PR SUCC MAIN HORNELL HEIGHTS ON POH 1P0
CANADIAN FORCES FIRE AND CBRN ACADEMY PO BOX 1000 STN MAIN BORDEN ON LOM 1C0	ECOLE DES POMPIERS ET DE LA DEFENSE CBRN DES FORCES CANADIENNES CP 1000 SUCC MAIN BORDEN ON LOM 1C0

CANADIAN FORCES LOGISTICS TRAINING CENTRE PO BOX 1000 STN MAIN BORDEN ON LOM 1C0	CENTRE D'INSTRUCTION DE LOGISTIQUE DES FORCES CANADIENNES CP 1000 SUCC MAIN BORDEN ON LOM 1C0
ROYAL CANADIAN ELECTRICAL AND MECHANICAL ENGINEERS SCHOOL PO BOX 1000 STN MAIN BORDEN ON LOM 1C0	ECOLE DU GENIE ELECTRIQUE ET MECANIQUE ROYAL CANADIEN CP 1000 SUCC MAIN BORDEN ON LOM 1C0
1 CANADIAN FIELD HOSPITAL PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	1ER HOPITAL DE CAMPAGNE DU CANADA CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3
2 COMBAT ENGINEER REGIMENT PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	2e RÉGIMENT DU GÉNIE DE COMBAT CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3
2 FIELD AMBULANCE PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	2E AMBULANCE DE CAMPAGNE CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3
2 SERVICE BATTALION PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	2 BATAILLON DES SERVICES CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3
32 SERVICE BATTALION THE LCOL GEORGE TAYLOR DENISON III ARMOURY 1 YUKON LANE TORONTO ON M3K 0A1	32E BATAILLON DES SERVICES THE LCOL GEORGE TAYLOR DENISON III ARMOURY 1 YUKON LANE TORONTO ON M3K 0A1
427 SPECIAL OPERATIONS AVIATION SQUADRON PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	427E ESCADRON D OPERATIONS SPECIALES D AVIATION CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3

4TH CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE PETAWAWA PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	BASE DE SOUTIEN DE LA 4E DIVISION DU CANADA PETAWAWA CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3
4TH CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE PETAWAWA DETACHMENT TORONTO THE LCOL GEORGE TAYLOR DENISON III ARMOURY 1 YUKON LANE TORONTO ON M3K 0A1	DETACHEMENT TORONTO BASE DE SOUTIEN DE LA 4E DIVISION DU CANADA PETAWAWA THE LCOL GEORGE TAYLOR DENISON III ARMOURY 1 YUKON LANE TORONTO ON M3K 0A1
4TH CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE DETACHMENT PETAWAWA PO BOX 9999 STN MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3	DETACHEMENT PETAWAWA CENTRE D INSTRUCTION DE LA 4E DIVISION DU CANADA CP 9999 SUCC MAIN PETAWAWA ON K8H 2X3
CANADIAN FORCES BASE KINGSTON PO BOX 17000 STN FORCES KINGSTON ON K7K 7B4	BASE DES FORCES CANADIENNES KINGSTON CP 17000 SUCC FORCES KINGSTON ON K7K 7B4
CANADIAN FORCES BASE TRENTON PO BOX 1000 STN FORCES ASTRA ON K0K 3W0	BASE DES FORCES CANADIENNES TRENTON CP 1000 SUCC FORCES ASTRA ON K0K 3W0
PRINCE EDWARD ISLAND	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
5TH CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE GAGETOWN DETACHMENT CHARLOTTETOWN 88 WATTS AVE CHARLOTTETOWN PE C1E 2C1	DETACHEMENT CHARLOTTETOWN BASE DE SOUTIEN DE LA 5E DIVISION DU CANADA, GAGETOWN 88 AV WATTS CHARLOTTETOWN PE C1E 2C1
QUEBEC	QUEBEC
2ND CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE VALCARTIER PO BOX 1000 STN FORCES COURCELETTE QC GOA 4Z0	BASE DE SOUTIEN DE LA 2E DIVISION DU CANADA VALCARTIER CP 1000 SUCC FORCES COURCELETTE QC GOA 4Z0
2ND CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE VALCARTIER DETACHMENT MONTREAL PO BOX 4000 STN K MONTREAL QC H1N 3R9	DETACHEMENT MONTREAL BASE DE SOUTIEN DE LA 2E DIVISION DU CANADA VALCARTIER CP 4000 SUCC K MONTRÉAL QC H1N 3R9

2ND CANADIAN DIVISION SUPPORT BASE VALCARTIER DETACHMENT ST- JEAN PO BOX 100 STN BUREAU-CHEF RICHELAIN QC JOJ 1R0	DETACHEMENT ST-JEAN BASE DE SOUTIEN DE LA 2E DIVISION DU CANADA VALCARTIER CP 100 SUCC BUREAU-CHEF RICHELAIN QC JOJ 1R0
2ND CANADIAN DIVISION TRAINING CENTRE PO BOX 1000 STN FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0	CENTRE D INSTRUCTION DE LA 2E DIVISION DU CANADA CP 1000 SUCC FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0
34 SERVICE BATTALION PO BOX 100 STN BUREAU-CHEF RICHELAIN QC JOJ 1R0	34E BATAILLON DES SERVICES CP 100 SUCC BUREAU-CHEF RICHELAIN QC JOJ 1R0
35 SERVICE BATTALION COMPLEXE MILITAIRE SAINT-MALO 1020 VINCENT-MASSEY ST QUEBEC QC G1N 1M8	35E BATAILLON DES SERVICES COMPLEXE MILITAIRE SAINT-MALO 1020 RUE VINCENT-MASSEY QUÉBEC QC G1N 1M8
430 TACTICAL HELICOPTER SQUADRON PO BOX 1000 STN FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0	430 ESCADRON TACTIQUE D HELICOPTERES CP 1000 SUCC FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0
5 SERVICE BATTALION PO BOX 1000 STN FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0	5e BATAILLON DES SERVICES CP 1000 SUCC FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0
5 FIELD AMBULANCE PO BOX 1000 STN FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0	5E AMBULANCE DE CAMPAGNE CP 1000 SUCC FORCES COURCELETTE QC G0A 4Z0
CANADIAN FORCES BASE BAGOTVILLE PO BOX 5000 STN BUREAU-CHEF ALOUETTE QC GOV 1A0	BASE DES FORCES CANADIENNES BAGOTVILLE CP 5000 SUCC BUREAU-CHEF ALOUETTE QC GOV 1A0
SASKATCHEWAN	SASKATCHEWAN
38 SERVICE BATTALION DETACHMENT REGINA 1600 ELPHINSTONE ST REGINA SK S4T 3N1	DETACHEMENT REGINA 38 BATAILLON DES SERVICES 1600 RUE ELPHINSTONE REGINA SK S4T 3N1
CANADIAN FORCES BASE MOOSE JAW PO BOX 5000 STN MAIN MOOSE JAW SK S6H 7Z8	BASE DES FORCES CANADIENNES MOOSE JAW CP 5000 SUCC MAIN MOOSE JAW SK S6H 7Z8